



Grâce à tagOMEGA, il vous est possible de visualiser précisément vos documents et données altérés à la suite d'une violation des données.



Grâce à tagOMEGA et son moteur de recherche unique et puissant, trouvez rapidement et précisément vos documents et données altérés à la suite d'une violation de données. Il devient plus simple de réaliser les procédures administratives dans le délai de 72h imposé par le RGPD.

1. CONTEXTE



Toute organisation peut être victime d'une violation de données, qu'elle soit volontaire ou non, et qu'elle soit interne ou étrangère à l'organisme. Elle peut se présenter sous plusieurs formes : destruction, perte, altération ou divulgation de données. Il est important pour chaque personne morale d'être capable d'identifier les données concernées et d'en faire des analyses techniques et juridiques pour répondre aux questions suivantes : Que s'est-il passé ? D'où vient la faille ? La violation peut-elle porter préjudice à des personnes physiques ? Il n'est pas aisé d'y répondre sans outil spécifique et adapté à ce type de demande, d'autant que le délai légal pour notifier la CNIL est très court par rapport à tout ce qu'elle doit contenir (nature de la violation, nombre de personnes concernées, nombre de fichiers concernés, conséquences probables de la violation, mesures prises pour remédier à cette violation...).

2. RÉALISATION



- POC d'une semaine possible pour révéler l'ampleur de la tâche et/ou d'une procédure
- Logiciel tagOMEGA permettant l'audit initial puis le monitoring continu
- Le forfait installation et formation d'une journée
- La mise en œuvre de tagOMEGA permettant la cartographie complète des données personnelles présentes sur le système d'information
- Un support technique et fonctionnel pour toute la durée de l'engagement

Au quotidien, tagOMEGA agit comme « agent de surveillance » sur toutes les données personnelles donnant un avantage non négligeable au DPO dans sa stratégie de mise en conformité RGPD et permettant de simplifier les démarches d'exercice des droits

3. BÉNÉFICES



Grâce à **tagOMEGA**, le DPO et/ou le responsable du traitement ont désormais accès à la **cartographie complète** des **données** personnelles, même **non structurées**. Les usages sont multiples :

- **Identifier** les documents **altérés** simplement grâce au **moteur de recherche** intégré à cette solution en constituant la **liste** de tous les **fichiers** modifiés ou altérés sur une **plage horaire très précise**.
- On peut **prévenir** directement les personnes **concernées** par cette **violation** si le **risque** est considéré comme **élevé**.
- Il est possible de **prouver** que toutes les **données** relatives à ces personnes sont **traitées** comme demandé.
- Mettre en place des **audits réguliers** pour s'assurer du bon fonctionnement de sa **stratégie** de mise en **conformité**.

Grâce à la mise en place de la solution, l'organisation peut accélérer sa mise en conformité, répondre aux exigences du RGPD dans le temps et éviter les sanctions.